



Monsieur,

L'Association Nationale des Sages-Femmes Libérales (ANSFL) participe aux réunions du groupe de travail sur la place des sages-femmes en tant qu'acteurs du 1<sup>er</sup> recours.

A l'issue de la réunion du 21 janvier, deux sous-groupes de travail devaient être constitués.

Madame Barois, que j'ai contactée aujourd'hui pour connaître les dates des prochaines réunions m'a informé que les travaux étaient suspendus puisque le collectif des sages-femmes refuse la présence des médecins dans le sous- groupe "acte sage-femme".

L'ANSFL déplore ce blocage, nous estimons que les travaux devraient continuer en réunion plénière afin que des échanges constructifs contribuent à l'avancée des travaux.

Il est particulièrement dommage qu'une seule partie de la profession soit entendue et que cela bloque le processus de concertation, alors que l'UNSSF et l'ANSFL sont toutes disposées à continuer le travail entamé pour définir la place des sages-femmes dans le premier recours.

Nous sollicitons donc de votre bienveillance la reprise de ces travaux dans les meilleurs délais avec les partenaires sociaux qui y sont disposés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations respectueuses.

**Madeleine Moyroud**

Présidente de l'ANSFL

Tel portable: 06 13 41 63 99